



XIV<sup>me</sup> ANNÉE

1898



1<sup>er</sup> JUILLET

No. 7.

# Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

# Terre Sainte

## Obéissance



Lors le religieux reste soumis au joug de la sainte obéissance, pour l'amour de Dieu, plus il sera agréable à Dieu : plus il sera soumis à son supérieur, plus il sera libre et pur de tout péché. Le religieux vraiment obéissant est semblable au cavalier bien armé et qui monte un bon cheval : il traverse et rompt les rangs des ennemis, sans crainte, parce qu'aucun d'eux ne peut lui faire du mal. Mais celui qui obéit en murmurant, ressemble au cavalier désarmé et mal monté. S'il s'engage dans le combat, il sera renversé par l'ennemi, fait prisonnier, et peut-être mis à mort. Le religieux qui veut vivre selon sa propre volonté fait voir qu'il veut bâtir sa demeure perpétuelle dans les abîmes de l'enfer. Quand le bœuf met la tête

sous le joug, il laboure bien la terre, et celle-ci produit de bons fruits quand vient la saison : mais si le bœuf erre à l'aventure, la terre reste inculte et improductive, et ne rapporte aucun fruit au temps de la moisson.

Ainsi le religieux qui se soumet au joug de l'obéissance produit beaucoup de fruits au Seigneur quand le temps est venu ; mais celui qui n'obéit pas de bon cœur à son supérieur demeure stérile, inculte, et ne produit aucun fruit. Les hommes sages et magnanimes se soumettent au joug de l'obéissance sans crainte et sans hésitation ; mais les hommes fous et pusillanimes s'étudient à se soustraire au joug de l'obéissance, et ne veulent obéir à personne. Je considère comme un plus grand signe de perfection pour le religieux, d'obéir purement et simplement à son supérieur par amour et respect pour Dieu, que s'il obéissait à Dieu lui-même : car, celui qui obéit au représentant de Dieu, obéirait encore mieux à Dieu lui-même, si Dieu lui donnait des ordres. Si quelqu'un avait promis obéissance à un autre et qu'il eût le bonheur de parler avec les anges, il devrait aussitôt rompre l'entretien si son supérieur le lui ordonnait.

Celui qui, après s'être soumis au joug de l'obéissance, cherche à le secouer sous prétexte d'embrasser une vie parfaite, montre bien qu'il cède à l'orgueil qui git caché dans son âme. L'obéissance est le chemin qui mène à tous les biens et à toutes les vertus ; et la désobéissance est le chemin qui mène à tous les maux et à tous les vices.

## ÉTUDE SUR LE TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS

### Les obligations du Tiers-Ordre

#### CONCLUSION

**D**ANS son Encyclique *Humanum genus* dirigée contre les sectes maçonniques, le Saint Père s'exprime ainsi : " Nous profitons à dessein de la nouvelle occasion qui nous est offerte d'insister sur la recommandation déjà faite par Nous en faveur du Tiers-Ordre de Saint François, à la discipline duquel nous avons apporté de sages tempéraments. Il faut mettre un grand zèle à le propager et à l'affermir ; il peut rendre de grands services pour aider à vaincre la contagion de ces sectes détestables. Que cette sainte association fasse donc tous les jours de nouveaux progrès ! Parmi les nombreux avantages que l'on peut attendre d'elle, il en est un qui prime tous les autres : cette

association est une véritable école de liberté, de fraternité, d'égalité, non selon l'absurbe façon dont les francs maçons entendent ces choses, mais telles que JÉSUS-CHRIST a voulu en enrichir le genre humain et que saint FRANÇOIS les a mises en pratique.

Mais l'exemple est le plus éloquent des sermons et le meilleur apostolat. Aux Tertiaires surtout il appartient de répandre autour d'eux la bonne odeur de JÉSUS-CHRIST et de celui qui a été appelé "Le Christ de l'Ombrie."

Recevant, au mois d'avril 1893, cinq mille membres du Troisième Ordre, le Saint-Père leur disait : " Nous vous assurons que l'action de l'Ordre sera vraiment puissante et efficace lorsque ses membres, chacun à leur poste, et fidèles à l'esprit de leur Règle, travailleront tous à donner l'exemple d'une grande édification."

Pour être au milieu du monde des modèles de vie robustement chrétienne, nous n'avons qu'à suivre les traces de FRANÇOIS. C'est du reste l'invitation du Pontife Suprême.

" Le point principal de notre recommandation, c'est que ceux qui auront revêtu les insignes de la Pénitence regardent l'image de leur très saint auteur et s'y attachent, sans quoi rien de ce qu'on en attend de bon ne se réaliserait. — Le fruit réel et durable, c'est d'acquiescer quelque ressemblance avec cet éminent Saint et s'efforcer de devenir meilleur en l'imitant. Si, avec l'aide de DIEU, on y travaille avec ardeur, on aura trouvé le remède opportun et efficace aux maux présents. — Avec une constance admirable, une droiture égale à sa fermeté, FRANÇOIS s'efforça, par ses paroles et ses actes, de placer sous les yeux du monde vieillissant l'image authentique de la perfection chrétienne. . . . Conduit par DIEU aux grandes actions, il obtenait la grâce d'exciter à la vertu les chrétiens et de ramener à l'imitation du Christ ceux qui avaient beaucoup et longtemps erré." (*Auspicio*.)

Notre devoir est d'obéir au Chef de l'Église. Étudions donc la Règle et l'histoire du Tiers-Ordre, le saint Évangile et la vie de notre Père. Pour aimer, il faut connaître ; et nous ne pourrions conquérir les autres, que dans la mesure où nous serons conquis nous-mêmes. Souvenons-nous que DIEU nous demande le travail, et non le succès. Pour accomplir ce travail, il faut compter sur les grâces divines et aussi sur la protection spéciale de notre glorieux Fondateur. Peut-être, jusqu'ici, n'avons-nous pas assez prié saint FRANÇOIS. Un jour, le Saint, apparaissant à la bienheureuse Angèle de Foligno, lui dit : " Ma Sœur, si vous

m'aviez appelé plus tôt, je vous aurais exaucée plus tôt : ce que vous demandez est fait."

Puisse cette parole être pour nous une révélation !

Puissions-nous, au contact du Séraphique FRANÇOIS, rapproché de nous par la prière et une amoureuse dévotion, arriver à une imitation plus parfaite de JÉSUS CHRIST. Comme Paul, FRANÇOIS nous dit à tous : "*Imitez-moi, comme j'ai imité JÉSUS-CHRIST.*" (I COR., XI, 1.) *Connaître, aimer, imiter* JÉSUS-CHRIST. . . toute la vie du Patriarche d'Assise se résume dans ces trois mots. *Tout est là, en effet. . .* Tel est le but de toute existence humaine : telle la fin de la vie chrétienne ; telle la raison d'être du Tiers-Ordre franciscain comme de toute vie religieuse : ce sera la clef d'or qui nous ouvrira le ciel. Daigne la très sainte Vierge, qui en est la Porte "*Janna arli.*" mettre dans nos mains cette clef qui s'adapte si bien à son désir de nous conduire tous à son Fils.

*Et Jesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exilium ostende. O domus ! O pia ! O dulcis Virgo Maria !*

FR. PIERRE-BAPTISTE, O. F. M.

FIN

## II. — ÉTUDE HISTORIQUE DU TIERS-ORDRE AU CANADA (SUITE)

**A**VEC l'assistance à la sainte messe, réellement ou en désir, *tous les jours*, d'après la sainte Règle, comme Visiteur, nous insistons sur la fréquentation des Sacrements, sur l'usage plus fréquent de la sainte Communion et rappelons sans cesse les paroles divines de Jésus notre adorable Maître : "Celui qui mange ma chair et boit mon sang (c'est à-dire qui fait la sainte Communion) a déjà la vie éternelle, et moi-même je le ressusciterai au dernier jour."— Magnifique et sûre promesse du beau paradis pour les âmes aimantes, pour les cœurs affectueux et charitables qui donnent l'hospitalité à leur Hôte Divin : pour les négligents, nous répétons, avec véhémence, ces autres paroles de notre divin Maître : "Si vous ne communiez pas, vous n'aurez pas la vie en vous." C'est à-dire, vous demeurerez des âmes mortes, vous serez comme des cadavres ambulants, des arbres desséchés, manquant de la sève vivifiante qui ne se puise que dans la sainte Communion.

O sort lamentable d'une âme qui croupit dans l'ornière infecte du péché mortel, d'une communion à l'autre, pendant des semaines, des mois entiers, et qui ne s'aperçoit pas, la malheureuse, de l'effroyable état dans laquelle Satan la tient prisonnière, en l'aveuglant, de peur qu'elle ne se convertisse et vive ! Pauvres jeunes gens surtout qui passent ainsi quelquefois les plus belles années de leur vie, leur jeunesse tout entière, dans de mauvaises et déshonorantes habitudes, suspendus à chaque moment du jour et de la nuit, aux-dessus des brûlants abîmes de l'éternité malheureuse, ne réfléchissant pas que leur vie ne tient qu'à un simple fil, et que ce fil peut se rompre . . . et ce qui est encore plus lamentable, ils s'obstinent à ne pas comprendre qu'en cet état de dégradation morale et de perpétuel danger, toutes leurs prières, leurs bonnes œuvres, leurs travaux en lurs même à la sueur de leur front, tout est perdu pour l'éternité bienheureuse, parce que tout cela est fait en dehors de la grâce sanctifiante, en dehors de l'amitié du bon Dieu ! Et je cite toujours l'exemple des saints qui ont tant fait de pénitences et de sacrifices, durant toute leur vie, d'abord pour mieux s'assurer leur salut, et ensuite pour posséder Dieu dans une plus large mesure là-haut, un jour, dans le séjour des élus : l'exemple de saints et de saintes, qui ont assuré dans de vraies révélations, que si par impossible Dieu leur permettait de quitter pour un moment le séjour du bonheur, ils reviendraient avec empressement sur la terre, afin d'y faire de nouvelles pénitences, et cela pour jouir d'une nouvelle récompense dans le ciel, tant est grande la récompense que Dieu réserve à ses élus, dans l'éternité bienheureuse : je cite ces paroles extraordinaires de la grande et généreuse sainte Thérèse, dans sa propre vie, écrite, en vertu de l'obéissance, par elle-même : ". . . Parfois la douceur et le plaisir dont l'âme se trouve inondée dans une vision ou dans un ravissement, s'élèvent si fort au-dessus de tout ce qu'elle a éprouvé, qu'il lui semble impossible de pouvoir désirer quelque chose de plus ici-bas ; et de fait, elle ne le désire point, elle ne demande pas plus de bonheur. Cependant, depuis que Notre Seigneur m'a fait connaître la prodigieuse inégalité qui existe dans le ciel entre la félicité des uns et celle des autres, je vois bien que sur la terre, il n'y a pas non plus, quand il le veut, de mesure à ses dons. Aussi ne voudrais-je jamais en voir mettre dans le dévouement à une si haute Majesté ; mon désir serait de consumer ma vie, mes forces, ma

santé à son service et de ne point perdre, par ma faute, le moindre degré de jouissance dans l'éternelle patrie. Je ne crains pas de le dire, si l'on me demandait lequel j'aime mieux d'endurer toutes les peines de cet exil, jusqu'au dernier jour du monde, à la condition de recevoir un degré de plus, si petit qu'il fût, de gloire dans le ciel, ou d'y entrer dès maintenant sans rien souffrir, mais avec un peu moins de gloire, de très-grand cœur, j'achèterais au prix de toutes les peines d'ici-bas, le bonheur de contempler d'un peu plus près les grandeurs de mon Dieu : car je vois que plus on le connaît, plus on l'aime et on le loue ! . . . . .”

FR. FRÉDÉRIC,  
(A suivre) Comm. de Terre-Sainte.

---

SAINT JEAN DE CAPISTRAN

SON SIECLE ET SON INFLUENCE

(Suite)

LES RELIQUES DU SAINT

**S**AINTE JEAN DE CAPISTRAN fut enseveli dans l'église du monastère franciscain de Villack. D'innombrables prodiges s'opérèrent bientôt à son tombeau. Jean de Tagliacozzo, dans le rapport qu'il adressa, peu de temps après la victoire de Belgrade, au vicaire général de l'Observance, affirme que déjà cinq morts y avaient recouvré la vie. Nicolas de Fara ajoute qu'à l'époque où il écrivait, plus de douze morts étaient ressuscités, par l'intercession de Capistran. Les magistrats de Villack firent, eux-mêmes, dresser un procès-verbal des guérisons et des miracles dont leur ville était le théâtre.

Nous avons pu retrouver, dans les documents de l'époque, quelques indications sur neuf de ces résurrections. Nous les mentionnerons brièvement. Ce sont :

- 1° La résurrection d'une enfant de Monte Tusculum ;
- 2° Celle d'une jeune fille de Lach ou Laha, morte depuis quatre jours ; elle eut lieu du vivant de Capistran (nous en avons parlé au chapitre Ier de cet ouvrage) ;
- 3° Celle du fils de Pierre-Clément Vuyda Chazar ; atteint d'épilepsie, il mourut pendant qu'on le menait en pèlerinage à Villack, mais son cadavre se ranima, dès qu'il eut touché le sépulcre

(les circonstances de ce fait furent constatées par de nombreux témoins et attestées par eux, sous la foi du serment : elles furent consignées dans un procès-verbal juridique : elles furent, en outre, nous apprend Jean Barberi, publiées du haut de la chaire, en présence de plus de douze mille personnes) ;

4° Celle d'André, fils de Laurent Brok ;

5° Celle de la fille de Nicolas de Pethen ;

6° Celle du fils de Jean de Borpgh (sa mère était la comtesse Elisabeth ; il s'était tue en tombant dans une fosse et il ressuscita, après qu'on eut, pour lui, invoqué le Saint) ;

7° Celle de la fille de Barnabé Hozzunbock ;

8° et 9° Celle enfin de deux enfants morts-nés, fils, l'un, d'Antoine Crochio, l'autre, de Juvenal-Angelin de Capistran.

Quant aux maladies et aux maux de toute espèce guéris par le Saint, après sa mort, la liste que nous en fournissent les contemporains est tellement étendue, que nous ne saurions même essayer d'en donner ici une analyse quelconque.

Nous nous contenterons de renvoyer ceux de nos lecteurs qui voudraient en avoir une idée à Christophe de Varèse, à Nicolas de Fara, et aux documents reproduits par les *Acta sanctorum*.

Cependant les Turcs qui, dès 1521, s'étaient emparés de Belgrade et avaient envahi l'Esclavonie, se rendirent maîtres, en 1526, de la citadelle de Villack. Le couvent des Franciscains fut ruiné ; les reliques de notre Saint disparurent, et l'on ignora, dès lors, ce qu'elles étaient devenues. On était toutefois persuadé qu'elles n'avaient pas été détruites. Aussi, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, les Franciscains, par l'entremise du gouvernement autrichien, sollicitaient du grand Vizir et du Mufti de Constantinople la permission de rechercher le corps de Capistran ;



dans les pays alors soumis à la domination musulmane. L'empereur Ferdinand II, en 1628, écrivit, à ce sujet, au seigneur Kueffstein, son ambassadeur en Turquie. Il lui ordonnait de favoriser, de tout son pouvoir, les efforts du Père Bonaventure Kolosvari ; il lui commandait d'aider, au besoin, les Frères-Mineurs à faire transporter les reliques du Saint en Hongrie, lorsqu'on les aurait découvertes.

D'autre part, une tradition fort ancienne et toujours vivante en Esclavonie, prétendait que le corps du héros de Belgrade avait été racheté aux Turcs et était tombé entre les mains de moines grecs non catholiques. En 1861, les Bollandistes, d'après les renseignements donnés, dès 1851, par le " Protocole de la province franciscaine Bulgaro-Valaque," émettaient comme très-probable l'opinion que les reliques de saint Jean de Capistran avaient été portées à Bistritz (*Bistritza*). La petite ville de Bistritz est située en Valachie, elle fait actuellement partie du royaume de Roumanie qui se compose des principautés de Moldavie et de Valachie avec Bucharest pour capitale.

Il y a quelques années, le Père Eusèbe Fernedzein, Franciscain, a retrouvé, en effet, dans les archives de l'ancienne province de Bulgarie, le manuscrit contenant des indications précises sur le lieu où aurait été transporté, dans la suite des siècles, le corps de saint Jean de Capistran. Grâce à la haute bienveillance du Rme P. Bernardin de Portogruaro, général de tout l'Ordre de Saint-François, et à celle du T. R. P. Raphaël, définitif, provincial de la province de Saint-Louis, nous avons eu récemment communication de ce précieux document. Nos lecteurs nous sauront gré de leur en traduire ici quelques passages intéressants.

Le Père Blaise Kleiner, Observant, auteur de ce manuscrit qu'il commença à composer en 1761, nous indique, d'abord, ce que devint la dépouille mortelle de Capistran, lors de la prise de Villack.

"Les Turcs, nous dit-il, s'étant emparés de ce corps saint, l'offrirent en vente aux chrétiens. Il était exempt de corruption et répandait une odeur délicieuse. Ce fut alors qu'un riche seigneur, nommé Barbul, se présenta pour le racheter. Les Turcs, pour s'en dessaisir, demandaient un prix énorme : ils exigeaient un poids d'argent égal au poids même du cadavre. Le seigneur, toutefois, accepta cette condition ; le marché fut conclu devant

témoins. Mais lorsqu'on eut placé le corps dans une balance, il devint merveilleusement léger, si bien que les Turcs refusaient d'exécuter le contrat. L'affaire fut portée devant un juge musulman qui, après mûr examen, donna gain de cause aux chrétiens.

“Devenu ainsi possesseur de cette relique insigne, moyennant quelques pièces d'argent, Barbul la fit transporter à Bistritz, dans ses domaines. Il l'y plaça dans un somptueux monastère, qu'il construisit tout exprès, et en confia la garde à des moines Basiliens.” Lui-même mourut saintement dans le monastère. “Deux évêques, ajoute le Père Kleiner, n'ont confirmé tous ces faits.”

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, un corps saint, exempt de corruption, se conservait encore dans ce même couvent des Basiliens schismatiques, à Bistritz. *Le Père Kleiner établit que ce corps est probablement celui de saint Jean de Capistran.* Il fait notamment les remarques suivantes :

“1” Ce corps a les cheveux et la barbe rasés ; il porte seulement la couronne, à la manière des Franciscains. Tous les moines grecs, au contraire, conservent la barbe et les cheveux. Bien plus, de peur que les catholiques ne reconnaissent que cette relique leur appartient, un archevêque schismatique a pris soin d'en envelopper la tête avec un morceau de soie blanche et d'y apposer son sceau. Précaution inutile, car beaucoup avaient vu le corps auparavant.

“2” Sur le trône (ou piédestal) qui supporte la châsse (ou tombeau), est peinte l'image du Bienheureux. Or, il est représenté en habit de Frère-Mineur. Cette image a été vue, il y a trois ans, par le Père Othon Schmeiczzer. Sur la châsse même se trouve une autre image.

“Le Saint y est également représenté avec l'habit et le surplis, non à la manière des Grecs. De la main droite, il bénit ; de la gauche, il tient une sorte de parchemin déroulé.

“3” Le religieux qui garde ce saint corps, a avoué à un seigneur de ses amis que, la nuit, lorsqu'il entrait pour disposer les lampes du sanctuaire, il avait souvent aperçu de mystérieux Frères-Mineurs qui psalmodiaient autour du tombeau et s'évanouissaient tout à coup ; le gardien, vieillard vénérable, âgé de soixante-dix ans, vit depuis son enfance dans le monastère.

“4” Non seulement parmi les catholiques, mais aussi parmi les moines et dans le peuple, le bruit court, depuis très long-

temps, que celui dont on vénère le corps, dans cette église, n'est autre qu'un Franciscain.

“5° Une attestation écrite par le seigneur Barbul lui-même, dont nous avons précédemment parlé, est placée près du cadavre, dans le tombeau. Elle constate que ce saint corps a été enlevé de Hongrie par les Turcs et racheté à ces infidèles par le dit seigneur. Or, notre Ordre, depuis son origine, n'a jamais perdu le corps d'aucun Saint qui se conservât sans corruption, si ce n'est celui de saint Jean de Capistran que nous savons avoir été enseveli à Villack, et qui, seul, a disparu sans qu'on ait su, jusqu'à présent, ce qu'il était devenu.

“6° Le vieil évêque de Ribnik, qui nous était très lié, et que j'interrogeais, un jour, en présence du jeune évêque de cette ville, m'a déclaré que ce corps était celui d'un Saint qui avait parcouru l'Italie, la Sicile, l'Allemagne, la Pologne et beaucoup d'autres pays : cela ne peut s'appliquer qu'à saint Jean de Capistran. J'ai même acquis la conviction que l'évêque n'ignorait nullement le nom du Saint, bien qu'il ne voulût pas en parler plus clairement.

“Ainsi, conclut le Père Kleiner, les restes de Capistran reposeraient dans ce monastère, depuis environ deux cent quarante ans ; durant cette période, bien que les Tartares et les Musulmans aient souvent ravagé la Valachie, le couvent et l'église ont échappé à tous les désastres.”

En 1795, au mois d'avril, le prince Etienne Rakowiez, frère du prince Constantin Rakowiez, ordonna de transporter le corps du Saint à Bucharest. “Comme ce Prince était de ceux dont la volonté tient lieu de lois,” les évêques schismatiques, malgré la consternation et les murmures des fidèles, se hâtèrent d'obéir.

Au milieu de solennités et de cérémonies dont notre manuscrit donne le détail, “les reliques furent enlevées de Bistritz et d'abord conduites à Ribdik. Pendant trois jours, elles y demeurèrent exposées à la vénération publique.” De là elles furent enfin transportées à Bucharest, où elles arrivèrent le 17 mai. “La cour du prince, un peuple immense, l'archevêque accompagné d'une multitude de moines, étaient venus les recevoir. On les porta en triomphe à l'église Saint-Georges. Quelque temps après, le prince donna ordre de découvrir la tête du Saint qu'enveloppait une étoffe garnie de sceaux. On constata alors que le Saint n'avait qu'une couronne de cheveux, qu'il ne portait pas

de barbe, que le vêtement dont il était couvert était semblable à notre habit franciscain. Dès lors, on ne lui rendit plus de si grands honneurs. Les Grecs et les Valaques s'écriaient même de toute part : "C'est un Saint catholique et l'un de ces Barath," c'est-à-dire l'un de ces moines-mendiants. Au bout de six semaines, il fut rapporté à Bistritz. "

Le Père Kleiner se trouvait à Ribnik, pendant que le corps y était exposé : son manuscrit a d'autant plus d'intérêt qu'il y raconte ce qu'il a constaté de ses yeux, en cette circonstance. Écoutons-le plutôt : " Il ne sera pas superflu, je pense, de rapporter ce que j'ai constaté de mes yeux et ce que j'ai appris de deux évêques (l'évêque de Ribnik et l'ancien évêque de Crajowa).

" La tombe qui renferme le corps a été faite, vers 1593, par ordre du prince Michel II, fils de Pierre-le-Bon . . . C'est une châsse longue d'un peu plus de cinq pieds . . . Elle est certainement en bois de cyprès, garnie entièrement à l'intérieur d'une étoffe de soie, et recouverte extérieurement d'argent en partie doré, en parti poli. Sur le couvercle est une image. Cette image, de même que les autres figures qui ornent la châsse, n'est pas gravée dans le métal, mais en relief. Elle représente le Saint, je l'ai déjà dit, donnant sa bénédiction de la main droite, et de la main gauche tenant un écriteau. Son nom y aurait dû être gravé, mais aucune inscription ne s'y trouve. A ses pieds, sont agenouillés le prince Michel, la princesse sa femme et leur enfant. Près de la tête, on voit Notre-Seigneur crucifié, la sainte Vierge, saint Jean, et alentour les douze apôtres . . . .

" Le corps est enveloppé de quatre voiles : le premier, rouge avec des fleurs d'or ; le deuxième, très mince et de couleur jaune ; le troisième, vert, et le quatrième, blanc. De la même étoffe que ce dernier, est aussi une sorte de mitre qui descend jusqu'au cou du cadavre et dont l'extrémité inférieure, serrée sous le menton, est munie d'un sceau.

" A l'exception des mains, aucune partie du corps n'est à nu ; ses mains sont de couleur noire. Partout cependant, sous cette couleur noire, la peau apparaît blanchâtre. Les doigts avec leurs articulations sont adhérents à la peau et aux ongles. Les pieds avec leurs doigts se dressent sous l'étoffe dont ils sont recouverts ; c'est un signe évident que tous les os adhèrent les uns aux autres. Sont-ils partout garnis de peau ? Je ne puis l'affir-

mer : car je n'ai vu à découvert que les mains. Quant à la tête et aux pieds, je les ai examinés à travers leur voile. Au surplus, n'est-on pas en présence d'un assez grand prodige ? Cette tête qui s'opposait jadis, avec tant de courage, aux ennemis acharnés de la chrétienté, cette tête dont les cheveux lurent miraculeusement rasés en forme de couronne avant même que le Saint eût embrassé la vie religieuse, cette tête vénérable conserve encore intacte la couronne de cheveux des Franciscains ! Ces mains sacrées qui ont porté l'étendard du nom de Jésus au-devant des barbares, demeurent encore aujourd'hui exemptes de corruption :

“ Sur la poitrine est placée une petite image de la Bienheureuse Vierge Marie. Il s'y trouve aussi une petite croix d'argent. L'écrit du seigneur Barbul, attestant qu'il a racheté ce corps aux Turcs, après qu'ils l'eurent enlevé de Hongrie, est également dans le tombeau.

“ Je déclare que j'ai vu toutes ces choses et que j'ai considéré la chaise et le corps, non une seule fois, mais à un très grand nombre de reprises, pendant près d'une heure . . . . Pour l'instant, que, dans notre province, on garde le silence sur tous ces faits. En attendant que Dieu nous accorde des temps meilleurs il nous suffit de savoir où se trouve le corps de saint Jean de Capistran. ”

L. DE KERVAL, *Tertiaire*.

(*A Satire.*)



## Virginité

**N**ous extrayons de la vie de la Bse Angéline de Marsciano (fête : 15 juillet) les traits suivants qui sont un magnifique éloge de la virginité. — Née vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, au château de Monte Giove en Italie, Angéline avait douze ans quand la mort vint lui enlever celle qui par sa foi, sa vertu et sa piété, était si digne d'être sa mère : cette perte, en déchirant son cœur lui inspira un profond dégoût pour les choses de la terre et un vif désir de s'attacher uniquement à Jésus. Elle fit alors le vœu de virginité : le céleste Epoux qu'elle s'était choisi devint l'objet de toutes ses pensées et de toute sa vie.



Angéline venait d'atteindre sa quinzième année, lorsque son père, désireux d'accroître l'éclat de sa maison, lui proposa pour époux un noble seigneur de l'Abruzze, Jean de Termini, comte de Civitella. Angéline, bien résolue de n'avoir d'autre époux que Jésus-Christ, refusa énergiquement les offres de son père. Angioballi, irrité de sa résistance, entra dans une violente colère, l'accabla de reproches et d'injures, et alla même jusqu'à la menacer de mort si elle s'opiniâtrait dans son refus : puis il lui accorda huit jours pour réfléchir. Ces jours furent pour Angéline des jours d'angoisse et de

larmes : elle pria sans interruption, conjurant le céleste Epoux, auquel elle avait voué son corps et son âme, de l'aider à surmonter les obstacles qu'on voudrait opposer à sa résolution de n'appartenir qu'à Lui ; elle implora aussi la protection de la Sainte Vierge, de St Joseph et de l'Apôtre vierge. Elle redoublait ses supplications quand une voix céleste se fit entendre ; elle lui dit de se soumettre aux volontés de son père et de s'abandonner, pour le reste, aux sages dispositions de la divine Providence.

Angioballi, au comble de ses vœux, hâta les négociations, et les noces se célébrèrent avec une grande solennité ; sur le soir, au moment où les réjouissances étaient sur le point de se terminer, Angéline se retira dans sa chambre. Là, se jetant toute en larmes aux pieds de son crucifix, elle conjura le Seigneur de lui venir en aide, selon sa promesse. Au milieu de ses angoisses un Ange lui apparaît, la rassure et lui promet le secours d'en Haut. Le Comte de Civitella survient au même instant, il veut savoir quel est ce mystérieux personnage qui s'entretenait avec sa jeune épouse et qui a si vite disparu ; Angéline lui expose avec simplicité tout ce qui s'est passé, les saints engagements qu'elle a contractés avec Dieu, et le supplie de lui permettre de garder fidèlement ses promesses. Le jeune comte, chrétien au cœur noble et généreux, comprit tout ce qu'il y avait d'héroïque dans la vertu de sa pieuse épouse, et, non content d'accéder aux désirs d'Angéline, il voulut, à son exemple, conserver en son âme le lis de la pureté qu'il avait fidèlement gardé jusque là ; peu de temps après, il se consacrait, lui aussi, au Seigneur, par le vœu de perpétuelle chasteté.

Les deux époux se retirèrent au château de Civitella, et là, loin du monde, tout occupés du bonheur de leurs vassaux, ils se livrèrent aux œuvres de miséricorde et de piété. Deux années s'étaient à peine écoulées depuis leur mariage, lorsque le pieux comte de Civitella s'endormit du sommeil des justes. Libre de tout lien terrestre, à l'âge de dix-sept ans, Angéline se sentit plus que jamais attirée vers le ciel. Elle revêtit l'habit du Tiers-Ordre de Saint François avec quelques-unes de ses dames d'honneur, et fit ouvertement profession de renoncer à toutes les vanités du monde. Sa demeure devint aussitôt une école de vertus ; secourir les pauvres, visiter les malades, assister les veuves et les orphelins, telles étaient les occupations de la servante de Jésus-Christ. Dieu voulut dès lors récompenser son zèle, en lui accordant le don des miracles et celui plus précieux encore de convertir les âmes.

Le comté de Civitella fut bientôt un champ trop étroit pour le zèle de la Bienheureuse. Suivie de quelques unes de ses compagnes, elle se mit à parcourir la province de l'Abruzze, allant de ville en ville, convertissant les pécheurs, conviant les jeunes filles à la vie des vierges, inspirant à tous la haine du vice et l'amour de la vertu. Un grand nombre de jeunes personnes des

plus illustres familles, touchées de l'exemple et des paroles d'Angéline, se consacraient à Dieu, soit en revêtant l'habit du Tiers-Ordre, soit en entrant, dans des monastères. Les jeunes seigneurs qui aspiraient à la main de ces jeunes filles, pour la plupart héritières de grandes fortunes, furent très irrités de leur résolution et soulevèrent contre la sainte une violente tempête. On l'accusa d'avoir dilapidé la fortune de son mari, de condamner le mariage, d'avoir imbu de ses rêveries les compagnes dont elle s'était entourée, d'errer vagabonde çà et là avec elles, de jeter le trouble dans les familles en inspirant aux jeunes filles la haine du mariage ; on alla enfin jusqu'à l'accuser d'hérésie devant Ladislas, roi de Naples.

En face de telles accusations, Ladislas ne douta pas que la jeune contesse ne fût réellement hérétique. Il la cita à comparaître devant lui, bien résolu de la faire brûler pour les erreurs qu'elle enseignait. Angéline, toute surprise d'une telle citation, se rendit à Naples, sans se douter des dangers qui l'y attendaient. Mais Dieu lui révéla ce que ses calomnieurs avaient tramé contre elle et les châtiments que lui réservait le roi. Il lui ordonna en même temps de comparaître sans crainte devant le prince et de prendre dans les plis de sa robe des charbons ardents, pour les lui présenter.

Arrivée à Naples, Angéline se prépare à exécuter les ordres du ciel par la prière et la sainte communion ; puis à l'heure indiquée, elle se rend à l'audience du roi. Ladislas était environné de toute sa cour ; la servante de Dieu s'avance avec calme et modestie, elle découvre au roi les projets qu'il a conçus contre elle, et, ouvrant les plis de sa robe : " Prince, lui dit-elle, je suis celle que vous estimez l'ennemie de votre royaume, celle que dans votre cœur vous avez résolu de livrer aux flammes. Laissez-moi vous exposer mes raisons. Lorsque je l'aurai fait, si vous me jugez encore coupable, voici le feu pour me brûler et me réduire en cendres. " Elle déclare ensuite qu'elle n'a jamais condamné le mariage, fait un magnifique éloge de la virginité, et le prince demeure ravi de son courage, de la force de ses paroles, et surtout du double miracle dont il vient d'être le témoin ; Ladislas avait en effet tenu entièrement secret son projet de lui faire subir le supplice du feu. L'innocence de la Bienheureuse est alors proclamée, et ses calomnieurs sont réduits au silence. C'était le triomphe de la sainte Virginité.

(Auréole Séraphique par le R. P. Léon.)



Les Missions Franciscaines à l'exposition de Turin. — C'est le 1er mai qu'avait lieu dans la capitale du Piémont l'ouverture de l'Exposition générale Italienne, en présence de leurs Majestés le Roi et la Reine d'Italie, des Princes de la Famille Royale et de Sa Grandeur Mgr Richelieu, archevêque de Turin. Le Prélat, revêtu des habits Pontificaux, prononça une allocution de circonstance, après avoir donné la bénédiction rituelle aux divers édifices de l'Exposition sacrée qu'il parcourut ensuite en compagnie de leurs Majestés.

Au jardin qui entoure les édifices des Missions Franciscaines on admirait deux magnifiques blasons. L'un du Pontife régnant, l'autre de la Terre-Sainte avec les cinq croix rouges.

Le cortège s'arrête d'abord devant une pagode chinoise, magnifique dans son style bizarre, éblouissant la vue par ses riches décorations en or sur fond rouge. Au premier étage sont installées les Sœurs Franciscaines Missionnaires : au rez-de-chaussée, sur le magnifique escalier de la pagode, se présentent deux Religieux Franciscains venus de la Chine, ils sont accompagnés de séminaristes Chinois revêtus de leur costume national, avec leur tête à demi-rasée et leur... queue traditionnelle. Ces derniers saluent les augustes visiteurs à leur manière, se prosternant jusqu'à terre, levant en suite en haut leurs mains jointes recouvertes par des manches d'une largeur respectable, et répétant à tous leurs saluts qui excitent la curiosité générale. Le Roi et la Reine s'entretiennent familièrement avec le P. Pie de Nettuno, Frère Mineur de la Province Romaine, ancien officier dans l'armée, qui depuis plus de 14 ans annonce l'Évangile dans le Chang-Toug. De la Pagode Chinoise les visiteurs passent à la salle

des Missions Franciscaines, dans l'empire Ottoman ; là encore ils sont reçus par nos Missionnaires et par les Sœurs Franciscaines d'Égypte : les premiers sont entourés de 12 enfants conduits par le Père Athanase, Missionnaire de la Haute Égypte : les secondes de 12 jeunes filles appartenant à ces régions et toutes revêtues de leur riche costume national.

On arrive enfin à la magnifique section de nos Missions de la Terre-Sainte. L'édifice reproduit avec une remarquable précision la façade de la Basilique du St Sépulcre, la Chapelle contigüe au Calvaire appelée la chapelle des Francs, ainsi que le clocher lui-même de la Basilique sur lequel flotte l'étendard aux armoiries de la Terre-Sainte. A la porte de l'édifice, un Bédouin à l'aspect farouche attire particulièrement l'attention des visiteurs, il ballotté quelques mots italiens et interrompt brusquement son... charabia pour dégainer son sabre ciselé et le montrer à l'assistance à la fois égayée et effrayée.

Au centre de la salle sont rangés en ordre nos Religieux représentant la Mission de la Terre-Sainte, ils sont accompagnés de six enfants de l'orphelinat de Jérusalem, revêtus du costume Bethlémitte. Le Prince de Naples qui, il y a quelques années, recevait à Jérusalem l'hospitalité chez nos Pères, demande des nouvelles du bon Frère Liévin, son guide et compagnon de route, durant sa visite aux Sanctuaires de Palestine.

Au terme de leur visite, leurs Majestés comblèrent nos Missionnaires de félicitations et d'éloges pour la réussite de leur Exposition.

Nous passons sous silence les objets aussi rares que nombreux que l'on admirait dans les différentes salles de nos Missions étrangères. Un volume ne suffirait pas pour les énumérer et les décrire.

Après cela... on a raison, n'est-il pas vrai, d'appliquer aux moines l'épithète *d'inutile*, et de crocheter leurs demeures !

**Mort du Père Simpliciano.**— Le R. P. Simpliciano n'est plus ! Cet humble religieux, inconnu peut-être à la plupart de nos lecteurs, n'en est pas moins celui qui, par ses vertus et par ses œuvres, mérite d'être appelé, avec le P. Ludovic de Casoria, une véritable gloire de l'Ordre des Frères Mineurs en Italie, pendant la seconde moitié de ce siècle.

Humble de cœur, simple de nom et de fait, mais très zélé pour le bien des âmes, ce vrai fils du Pauvre d'Assise, n'ayant d'autres ressources que celles de la charité, qui d'ailleurs ne lui

fit jamais défaut, put fonder à Rome (sans compter plusieurs établissements dans d'autres localités) le grandiose hospice international de Ste Balbine où 220 femmes ou jeunes filles arrachées au vice ou à la misère reçoivent, par les soins dévoués des Religieuses Franciscaines, le bienfait d'une éducation chrétienne en rapport avec la mission qu'elles doivent remplir dans le monde. L'hospice, qui porte la devise de : *Réhabilitation et Travail*, est fourni, en conséquence, de vastes et nombreux ateliers qui permettent aux pensionnaires de s'exercer à tous ces genres de travaux dont la connaissance forme le plus bel ornement d'une femme de ménage et d'une mère de famille. On compte par milliers celles qui, en sortant de l'hospice du Père Simpliciano, ont embrassé la vie religieuse ou sont rentrées dans leur foyer ou ont trouvé un placement honnête et convenable.

Ce champion de la charité catholique était né à Lorrento en 1827 : ayant revêtu la bure Franciscaine, il imita, surtout dans la dernière période de sa vie, l'amour de son séraphique Père envers les malheureux, à tel point qu'il jouissait de l'estime, j'allais dire de la vénération de tous, sans distinction de classe ou de parti. Son nom digne d'éternelle mémoire a été enregistré par la charité dans le livre d'or de la vie éternelle.

Nous recommandons son âme aux prières de nos chers Lecteurs.

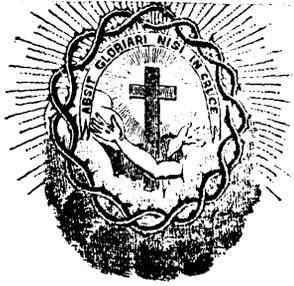
FR. FRANÇOIS AUGUSTIN, F. M.





Le retour de la Sainte Famille  
à Nazareth.





# Calendrier

## JUILLET

- V. 1 Octave de S. Jean-Baptiste.
- S. 2 Visitation — *A. G. n° 26.* — SS. Pro-  
césse et Martinien, MM. — Jeûne et  
abstinence de la solennité des  
SS. Apôtres.
- D. 3 5<sup>me</sup> dim. après la Pentecôte — Pré-  
cieux-Sang.
- L. 4 Anniversaire de la Dédicace de toutes  
les églises des trois Ordres de saint  
François.
- M. 5 SS. Cyrille et Méthode, EE. CC.
- M. 6 Octave des SS. AA. Pierre et Paul.
- J. 7 S. Laurent de Brindes, p. cap.
- V. 8 Ste Elisabeth du Portugal, Vve,  
3 O. — 256 a. 50 q., *E. F.*
- S. 9 SS. Nicolas Pick, Jérôme de Weert,  
Théodoric van Emdem, Nicaise  
Janssens, Willehad, Godefroy van  
Mervel, Antoine de Weert, Antoine  
de Hornaar, François de Roye, prê-  
tres, Pierre d'Asshe et Corneille de  
Wych, frères lais, 1 O., martyrs de  
Gorcum — *I. P.*, 256 a. 50 q., *E. F.*
- D. 10 6<sup>me</sup> dim. après la Pentecôte — SS.  
VII Frères, MM. — Stes Rufine et  
Seconde, VV. MM.
- L. 11 Octave de la Dédicace — S. Pie I. P. M.
- M. 12 S. Jean Gualbert, abbé — SS. Nabor  
et Félix. MM.
- M. 13 S. Anaclet, P. M. — Office des défunts.
- J. 14 S. Bonaventure. E. D., 1 O. — *I. P.*,  
256 a. 50 q., *E. F.*

Les Indulgences marquées dans ce Calendrier peu-  
vent être gagnées par tous les fidèles dans les églises  
franciscaines.

N. B. — Les Tertiaires peuvent gagner ces Indul-  
gences en visitant l'église paroissiale, s'il n'y a pas,  
dans la ville l'église franciscaine ou de chapelle du  
Tiers-Ordre.

Les Directeurs pourront afficher ce Calendrier dans  
la chapelle du Tiers-Ordre, et les fidèles dans leurs  
maisons particulières.



“ Laissez venir à ”

### PENSÉE

Le vice de la distraction est op-  
posé à la grâce ; il est abominable à notre  
Dieu, car il se repaît du sang des âmes qu'il

Celui qui se retire dans la solitude  
pour se consacrer à Dieu, se livre  
aux combats de la vue, de l'ouïe.

### RÉSOLUTION

1° Je mettrai un frein à ma lan-  
gue, car elle est contraire à la charité.

2° Je veux avoir une grande es-  
timation de moi-même et ne juger personne défavorable-  
ment.

3° Si je vois les autres faire le mal,  
je ne m'occuperai pas de leur punir, car  
je tomberais dans des désordres.

### RECOMMANDATION

L'Ordre Séraphique. — 28 Grands  
dans plusieurs familles. — Plusieurs  
intentions particulières. — 17 O.

Affaires importantes. — 2 Familles  
des entreprises. — 2 Persévérance

— 2 Défunts. — Un jeune homme  
désire appartenir à la Fraternité

Il veut faire leur première commu-  
nion. — Plusieurs travaux en mar-  
tins. — Une promesse de pain au bon saint

Réciter



# Séraphique

1898

- V. 15 Bse Angèle de Marsciano, Vve. 3 O. rég.
- S. 16 N.-D. du Mont Carmel — Anniversaire de la canonisation de N. S. P. S. François.
- D. 17 7<sup>me</sup> dim. après la Pentecôte — S. Alexis, C.
- L. 18 B. Simon de Lypnica, p., 1 O. — Ste Symphorose et ses fils, MM.
- M. 19 B. Jean de Dukla, p., 1 O.
- M. 20 S. Jérôme Emilien, C. — Ste Marguerite. V. M.
- J. 21 Octave de S. Bonaventure. — Ste Praxède, V.
- V. 22 Ste Marie Madeleine, pénitente.
- S. 23 S. Apollinaire, E. M. — S. Liboire, E. C. — Vigile.
- D. 24 8<sup>me</sup> dim. après la Pentecôte — S. François Solano, p., 1 O., apôtre du Pérou — *J. P.*, 256. a. 50 q., *E. F.* — Ste Christine, V. M.
- L. 25 S. Jacques le Majeur, A. — S. Christophe, M.
- M. 26 Ste Anne, Patronne de la Province de Québec.
- M. 27 Bse Cunégonde, V. 2 O. — S. Pantaléon, M.
- J. 28 SS. Nazaire et compagnons, MM. S. Innocent I, P. C. — B. Névolon, artisan, 3 O.
- V. 29 Ste Marthe, V. — SS. Félix et compagnons, MM.
- S. 30 S. Camille de Lellis, C. — SS. Abdon et Sennen, MM.
- D. 31 9<sup>me</sup> dim. après la Pentecôte — S. Ignace, C. 3 O.

CONDITIONS. — Pour les Ind. plén., cont., com., visite et prières, 3 *Pater*, *Ave*, *Gloria*; pour les Ind. part., prières seulement et visite.

Imprimatur :

PAULUS Archiep. Marianop.



“ les petits enfants.”

(Evangile.)

**GRAPHIQUES**  
 au principe même de la piété et de la  
 doux Seigneur, parce que le détracteur  
 par le glaive de sa langue. (S. François  
 se soustrait à trois sortes de combats :  
 la médiancée. (S. François)

**DU MOIS**  
 pour ne jamais dire une seule parole  
 dans mon esprit envers tout le monde,

songerai que sans la grâce de Dieu  
 plus graves.

**ADATIONS**  
 particulières. — 100 Malades. — Union  
 traites. — 30 Vocations. — Nombreuses  
 sions. — 2 Demandes d'emplois. — 2  
 ouvées. — Un examen. — 7 Succès dans  
 la vocation religieuse. — 3 Ivrognes.  
 doit subir une opération grave et qui  
 mariage. — Plusieurs enfants qui doi-  
 Un ménage séparé depuis plusieurs  
 pour qu'il n'arrive aucun accident avec  
 ... Une abonnée.

*Ave*, *Gloria*.



Un Evêque catholique en Serbie. — On mande de Belgrade à la *Correspondance politique* : "Le légat apostolique et provincial des Franciscains de Bosnie, Mgr Wütsitch, qui vient d'être envoyé à Belgrade, a été chargé de la mission de reprendre les négociations relatives à la création d'un évêché catholique en Serbie et, si possible, de les mener à bonne fin.

Le légat a déjà entamé des pourparlers préliminaires avec le ministre des Cultes et de l'Instruction publique, M. André Gjorgjevitch, et doit avoir conféré le 23 courant avec le ministre président et ministre des Affaires étrangères, M. Wladan Gjorgjevitch.

Ces pourparlers mettront fin, croit-on, aux divergences qui existent encore entre le Vatican et le gouvernement serbe.

Les Clarisses de Lyon. — Nous sommes heureux de livrer à nos lecteurs quelques détails intéressants concernant le triduum célébré à l'occasion du troisième centenaire de la fondation du monastère des Clarisses de Lyon. Ce monastère nous intéresse tout particulièrement, puisque c'est de ses murs que sont sorties les Fondatrices du monastère de Lourdes où se trouvent actuellement quatre canadiennes.

L'année 1898 ramenait le troisième centenaire de l'arrivée des filles de sainte Claire à Lyon.

Cette date mémorable, si chère à leur cœur, ne pouvait passer inaperçue. Un simple regard sur ce passé de trois siècles leur rappelait trop de bienfaits de la part de Dieu, trop de dévouement de la part de ces âmes généreuses qui sont envers elles les instruments de la Providence, pour qu'elles n'aient pas éprouvé

le besoin de faire monter un concert spécial de reconnaissance envers ce Dieu si bon, qui avait constamment guidé leurs pas, et n'avait cessé de les défendre, de les protéger, de les nourrir.

Elles voulurent aussi associer à la manifestation de leur reconnaissance leurs amis et leurs bienfaiteurs. Dans ce but, avec l'agrément et la bénédiction paternelle de S. Em. le Cardinal Coullié, Archevêque de Lyon, un triduum solennel a été célébré dans leur chapelle de la rue Sala, les 17, 18 et 19 mars 1898. Durant ces trois jours, l'affluence des fidèles aux divers exercices, les communions nombreuses à toutes les messes, ont prouvé combien la pensée des Mères avait été comprise, et quelles sympathies elles inspiraient dans cette ville.

Le clergé séculier et régulier a apporté à ces fêtes un concours empressé, qui a profondément touché et pénétré de la plus vive reconnaissance nos chères recluses.

Saint François leur fondateur et leur Père est représenté par le R. P. Jules du Sacré-Cœur, Frère Mineur.

Le Révérend Père doit occuper la chaire les deux premiers jours. Son plan sera bien simple : le premier jour il nous dira ce que les Clarisses ont fait pour la ville de Lyon, et le lendemain il doit dire ce que les habitants de Lyon ont fait pour elles. Dans une première partie, que nous appellerons historique, il raconte leur voyage, leur arrivée à Lyon, en 1598. Qu'il était intéressant le récit de toutes les peines, fatigues, privations de toutes sortes qu'elles ont eu à supporter pour rester fidèles à leur sainte vocation, pour venir remplir au milieu de nous la mission que Dieu leur a confiée ! Bénissez le Dieu du ciel, et rendez-lui gloire devant tous les hommes, parce qu'il a fait éclater sur vous sa miséricorde.

Dans une seconde partie, il nous expose cette mission, spéciale à leur vie contemplative. Le divin Maître a pris sur lui les péchés du monde, et a donné sa vie pour satisfaire à la justice de Dieu ; les Clarisses, par leur vie de pénitence et d'immolation, continuent cette œuvre d'expiation et de réparation ; par la prière, elles rendent à Dieu le sacrifice de louange, d'obéissance, de reconnaissance et d'amour qui lui est dû. Tel est le sujet que l'orateur a développé avec précision et clarté et avec une chaleur toute communicative. Avec Joseph de Maistre, il nous a exposé "le dogme de la réversibilité des douleurs de l'innocence au profit des coupables".

“ Si le monde va de mal en pis, disait-il avec Donoso Cortès, c'est qu'il y a plus de batailles que de prières. ” Dans un beau mouvement, il adjure les Mères de continuer, sans se lasser jamais, de poursuivre ce double but de leur mission. “ Demeurez dans cette prison où l'amour vous retient captives, restez sur ce calvaire où, par votre immolation, vous continuez le sacrifice du Golgotha : tenez, jour et nuit, vos mains élevées entre le ciel et la terre, afin d'apaiser la colère de Dieu et de satisfaire à sa justice. ”

Le deuxième jour, le Prédicateur continue le plan commencé la veille : ce que les Lyonnais ont fait pour les Clarisses fera le sujet du sermon de ce jour. Comme les habitants de Béthulie, ayant les prêtres et avec eux, le grand prêtre Joachim à leur tête, s'avançaient pour acclamer Judith : ainsi, en ce jour, dit-il, les prêtres, le peuple, réunis sous la bénédiction du Pontife Suprême, louent et remercient Dieu des bienfaits dont la ville de Lyon lui est redevable, grâce au dévouement des Clarisses. Mais, de leur côté, les Lyonnais ont accueilli les Clarisses et ont été leur providence visible.

Dans un exposé historique rapide, il montre les filles de la Vierge d'Assise, fidèles à la pauvreté de leur Règle et à l'austérité de leur vocation, passant d'un lieu de la ville à un autre, toujours assistées par les bienfaiteurs, qui pourvoient à leurs diverses nécessités, sans jamais blesser la pauvreté. Il nous les montre enfin échappant à l'échafaud, parce que les Lyonnais révoltés et menaçants ne permettent pas que s'accomplissent cette infamie et cette cruauté.

Dans une seconde partie, il montre aux Lyonnais que leurs bienfaits ne restent pas sans récompense. Vous leur devez, dit-il, le pain qui les fait vivre, mais l'aumône délivre du péché et de la mort.

“ En vivant d'aumônes, elles mangent les péchés du peuple. ”

De plus, ils bénéficient de leurs exemples. Leur vie toute d'immolation répand un parfum que n'arrêtent pas les murailles et les grilles du cloître, et qui stimule, excite et encourage. Avant de quitter la chaire, le R. P. Jules donne la bénédiction apostolique ; et, comme la veille, le salut solennel du Très-Saint-Sacrement, que le Révérend Père préside encore, vient clore cette deuxième journée.

Le troisième jour, fête de S. Joseph, est le grand jour de clôture

du triduum. Toute la matinée, la chapelle ne cesse d'être remplie de fidèles, et le personnel se renouvelle presque à chaque messe.

A trois heures, le R. P. Joyard, de la Compagnie de Jésus, monte en chaire. Le Révérend Père est bien connu et justement apprécié à Lyon. Le bon Père s'applique à démontrer quel fut le rôle et la protection de Saint Joseph dans la vie des Clarisses. Ce vénéré religieux, au langage pénétrant, à l'onction communicative, émaille son instruction de charmants souvenirs. Complétant harmonieusement les exposés historiques et les considérations plus générales de la mission des Clarisses, qui ont fait le sujet des deux instructions précédentes, le R. P. Joyard reste dans le domaine de l'intimité. Saint Joseph doit avoir pour les Clarisses, une prédilection spéciale. Pour trouver Jésus, elles n'ont pas, comme tant d'autres religieuses, à le chercher par l'intermédiaire des pauvres, des malades ou des orphelins. Comme lui-même, qui fut le gardien vigilant de Jésus, elles vont directement à lui par la sainte Eucharistie. Le pieux prédicateur raconte comment la précédente Abbesse obtint l'exposition du Très-Saint-Sacrement dans la chapelle, et comment cette faveur depuis si longtemps souhaitée, leur fut octroyée, contre toute attente, le jour même de la fête de saint Joseph.

Il nous dit comment la Mère Vicaire, avec un courage qui va jusqu'à l'audace et jusqu'au mépris de la mort, parce qu'il est stimulé par l'amour, préserva les saintes Espèces de la profanation des sectaires, aux jours néfastes de la Commune, etc. . . .

Après y être monté le premier, le R. P. Jules apparaît de nouveau dans la chaire, pour donner la seconde bénédiction apostolique. Puis le salut du Très-Saint-Sacrement termina cette troisième journée, et servit de clôture au triduum tout entier. Aussi fut-il plus solennel que les jours précédents, grâce au concours de la Maîtrise de la Primatiale. *Le Te Deum* et les autres chants liturgiques furent exécutés avec une rare perfection par ces jeunes virtuoses, et produisirent sur la foule émue et recueillie une profonde impression.

Les fêtes du Triduum étaient terminées, et cette fête de saint Joseph 1898 venait ajouter un anneau de plus à la chaîne de bienfaits dont ce grand Saint semble prendre à cœur de gratifier les filles de sainte Claire et de sainte Colette établies à Lyon.

En effet, le 19 mars 1212, prenait naissance à la Portioncule

l'Ordre des Pauvres-Dames. Le 19 mars 1598, les Clarisses Colettines s'établissaient à Lyon, dans une petite maison d'emprunt, et le faible essaim, agrandissant peu à peu sa ruche, traversait les siècles et résistait même aux efforts de la Révolution. Le 19 mars 1870 voyait se lever rayonnant sur son trône modeste l'astre d'amour qui réchauffe de ses feux divins ses fidèles adorateurs. Le 19 mars encore (1876), un essaim, parti, comme nous le disait le R. P. Jules, des rives de la Saône, allait s'établir sur les rives du Gave, la Vierge de Fourvière envoyait ses filles bien-aimées à la Vierge de Lourdes."

N'était-il donc pas juste qu'au 19 mars 1898 montât vers le ciel un hymne inaccoutumé de louange et d'action de grâces pour tant de bienfaits passés, qui fût en même temps un encouragement pour les généreux amis des pauvres évangéliques ?

(Revue franciscaine.)

Une première messe. — Une première messe ! Quelle grande et belle fête ! Pour le jeune prêtre qui la célèbre, quel jour plein d'émotions, de joies incomparables ! Les années succéderont aux années, mais le souvenir de ce beau jour ne s'effacera jamais de sa mémoire. Pour le peuple fidèle qui a le bonheur d'assister à ce premier sacrifice, quelle fête également ! Il en revient toujours vivement impressionné et plus pénétré de la grandeur et de la sublimité du sacerdoce.

Ce bonheur, il fut donné au peuple d'amis et de bienfaiteurs qui fréquente l'église des Pères Franciscains de le goûter le dimanche de la Sainte Trinité. Un nouveau prêtre, ordonné la veille, allait pour la première fois prononcer les paroles qui ouvrent le ciel et font descendre sur la terre le Roi et le Sauveur du monde.

Il aurait aimé, ce jeune prêtre, voir groupés autour de lui, en ce jour mémorable, dans les murs de la vieille église, témoin de son baptême et de sa première communion, les fidèles qui l'avaient vu grandir, les amis et les parents qui l'aimaient, et surtout il aurait voulu faire hommage de son immense bonheur à sa mère vénérée ; c'eût été une joie de plus pour son cœur de fils, de contempler son visage rayonnant de bonheur et sans doute baigné de douces larmes. Mais de ces joies intimes le bon Dieu lui en demandait le sacrifice. Quelle douce compensation cependant ! Il voyait autour de lui des Frères qui partageaient sa joie, des Pères qui le félicitaient avec une légitime

fierté, et de nombreux et sympathiques fidèles et amis qui se réjouissaient de son bonheur. En quelques paroles émues le R. P. Gardien exprima à son fils, devenu maintenant son Père, le bonheur de toute la Communauté. Puis, pour l'édification du peuple et à la gloire du nouvel élu, il montra le prêtre continuant, à travers le monde, Jésus-Christ et répétant après lui : "*Ego sum via veritas et vita* : Je suis la voie, la vérité et la vie." Il termina en l'invitant à user de son pouvoir sur le Dieu des bénédictions et à les faire descendre abondantes et fécondes sur les amis et bienfaiteurs nombreux et dévoués dont les dons l'accompagnaient jusqu'au saint autel.

La cérémonie se termina par un *Te Deum* solennel d'action de grâces, pendant lequel les religieux vinrent se prosterner devant leur frère et leur Père pour lui baiser les mains, ces mains qui pour la première fois, tremblantes d'émotion, avaient servi de berceau, d'autel et de reposoir à leur Dieu.

Puissent nos Pères voir souvent se renouveler dans leur communauté de semblables joies, et daigne le Seigneur leur envoyer des ouvriers nombreux pour les soulager dans leur accablant ministère !  
Un heureux témoin.

**Retraite du Tiers-Ordre.** — La Fraternité S. François d'Assise, des Sœurs du Tiers-Ordre, a eu sa retraite et sa Visite annuelle, du 29 mai au 5 juin. C'est le Rév. Père Xavier qui a prêché les saints exercices. A la clôture, le Rév. Père Gardien a félicité les Tertiaires de leur assiduité aux exercices. Il a manifesté sa satisfaction surtout pour les nombreuses présences à la méditation du matin. Il serait heureux de voir toutes les Tertiaires qui n'en sont pas empêchées par leurs devoirs d'état prendre la bonne habitude de faire chaque jour un peu d'oraison mentale.

Une belle cérémonie a clôturé la Retraite : c'était la profession de 45 novices. Touchant et édifiant spectacle que celui de ces nombreux tertiaires engagés dans le monde et promettant de ne plus vivre de la vie du monde, mais de rompre avec les mille frivolités qui éloignent de Dieu et du devoir, pour imiter le renoncement du Père Séraphique !

**Pèlerinage des Tertiaires de la paroisse St-Roch de Québec, le 5 juin 1898. au Cap de la Madeleine.**  
— La préparation de ce grand pèlerinage a été prêchée par le Révérend Père Augustin, religieux Franciscain.

Dimanche 5 juin, au premier coup de l'*Angelus*, nous quittions l'église St-Roch en procession deux à deux pour nous rendre aux chars, récitant le chapelet tout le long du chemin. A bord du train, la récitation du chapelet s'est continuée, en même temps que nous faisons la préparation à la sainte communion. En arrivant, la messe a été immédiatement dite par le Rév. Père Augustin. Nous eûmes la joie de nous rencontrer aux pieds de Marie, avec nos Sœurs les Tertiaires Irlandaises de Montréal, dont l'esprit de foi et la vive piété nous ont grandement édifiées. A 11 heures, messe solennelle chantée par le Révérend Messire Brunet, vicaire à St-Roch de Québec : après la messe, sermon donné par le Révérend Père Brosseau, religieux Dominicain.

Nous ne pouvions manquer de parcourir le beau Calvaire du Cap, en y faisant le chemin de la croix que nous a prêché le Révérend Père Brosseau. La forte pluie qui survint ne put nous déranger de notre saint exercice, et il semblait aux Tertiaires que cette pluie était l'indice des grâces que Dieu et la Sainte Vierge faisaient pleuvoir sur elles en abondance. La Procession du Très Saint Rosaire, une consécration à la sainte Vierge, et enfin un salut solennel du Très Saint Sacrement clôturèrent nos cérémonies du Cap.

Toutefois notre pèlerinage n'est pas terminé. A notre retour, à la gare du Palais, à Québec, nous nous mettons en procession pour nous rendre à l'église de St-Roch. Dès que nous eûmes arboré la glorieuse, quoique bien humble bannière de S. François, les cloches de l'église paroissiale firent retentir l'air de leurs sons joyeux, pour nous saluer et nous féliciter de notre beau pèlerinage. La pieuse journée se termine dans notre chère église par le chant d'un Magnificat solennel et la réception de l'Absolution générale. L'Autel brillamment illuminé pour la circonstance attirait nos regards et nos cœurs vers le tabernacle d'où il nous semblait entendre sortir la voix de Jésus nous bénissant et nous remerciant du témoignage d'amour que nous venions de donner à sa Mère.

Sr Secrétaire.

La fraternité de l'Immaculée Conception à N.-D. du Cap. — Tous les pèlerinages, il est vrai, se ressemblent un peu, mais il est aussi vrai qu'ils ont chacun leur fait distinctif qui les caractérise. Le pèlerinage des Sœurs irlandaises de la fraternité de l'Immaculée Conception de Montréal, peut être appelé cette année le "*Pèlerinage du Cœur.*" L'ordre des céré-

monies serait peut-être monotone, mais ne l'était pas cette ferveur toujours nouvelle qui s'est manifestée et la nuit et le jour dans des exercices de piété non interrompus. Comme on a prié ! Je crois que Notre-Dame doit être contente de ses généreuses enfants. Après une nuit de prière, dès 4 heures du matin on était au béni Sanctuaire de Notre-Dame du Cap de la Madeleine et la messe de communion commençait. Elle fut suivie de deux autres pendant lesquelles se répétait sans interruption ce rosaire si cher au Cœur de Marie. Ah ! le Vénéré Directeur du Pèlerinage et nos sœurs avec lui ont bien compris que c'est la prière qui touche le cœur de Dieu et attire ses grâces sur la terre, et ne sont-ce pas les sentiments de réparation, de remerciement et de demande qui doivent animer un vrai pèlerinage ? A 7 heures, messe solennelle ; splendide était le chœur de chant, ravissantes étaient les voix. Au sortir de la grand'messe, on se dirigea vers le chemin de croix pour le suivre avec Jésus et Marie jusqu'au sommet du Calvaire. En cet endroit privilégié du Canada comme en tant d'autres, Marie semble réunir sur son cœur les deux Ordres frères des Prêcheurs et des Mineurs. Ici elle les réunit par leur dévotions distinctives : Le Rosaire, le chemin de la Croix.

Vient maintenant l'exercice le plus important peut-être, sûrement le plus caractéristique du pèlerinage ; il demande quelques explications préliminaires.

Il y a un an, dans une semblable circonstance, aux pieds de la Reine du Très St Rosaire, un vœu fut émis, celui de présenter à la très Sainte Vierge un cœur d'or pur composé uniquement de bijoux dont les dames se priveraient avec promesse de ne plus les remplacer. On aurait pu taxer cette résolution de téméraire, si elle n'eût été prise par des enfants de St François, c'est-à-dire par des âmes généreuses et détachées. Le sacrifice était dur, il était multiple. La valeur des objets, leur usage attrayant, dans bien des cas, le souvenir cher et sacré qu'ils entretenaient créaient de sérieuses difficultés à vaincre. Mais la preuve de l'héroïsme de nos tertiaires se trouve maintenant sur le cœur de la Vierge du Cap ! Les objets précieux affluèrent bientôt, les plus purs furent fondus, transformés, et de tous ces objets de luxe est sorti un CŒUR D'OR où brillent les rubis et les diamants. Il est surmonté d'un lis, entouré d'une couronne de roses et percé d'un glaive. De riches et superbes chaînes le retiennent au cou de la Vierge. Le cœur contient une rose sur laquelle sont

inscrits trois mille noms : ce sont les noms des donatrices et des personnes qui leur sont chères. Dans leur délicatesse et leur reconnaissance, les tertiaires y ont ajouté les noms des Franciscains de Montréal.

Telle est donc l'origine de ce cœur qu'on va maintenant offrir à la bonne Mère : origine sublime, de dévouement, de zèle, de détachement, d'amour poussé jusqu'au sacrifice !

On dirait que déjà le départ a sonné ; tout le monde en effet se porte vers le bateau, mais ce n'est qu'un mouvement stratégique. Bientôt un nouveau débarquement s'opère. La procession défile en ordre, on chante les multiples louanges de la Mère, de la Vierge, de la Reine. C'est le CŒUR que l'on porte ainsi triomphalement, le P. Directeur de la fraternité Anglaise le tient avec respect dans un écrin de velours violet, à côté de lui marche un autre Père portant sur un écusson bleu pâle, disposés avec art et délicatesse, d'autres objets précieux en grand nombre, qui n'ont pu entrer dans la confection du cœur, mais qui également vont être offerts à la Reine des cœurs.

Dans le sanctuaire, les deux riches présents sont déposés sur l'autel. Alors le P. Directeur du pèlerinage, du haut de la chaire, après avoir remercié ses chères pèlerines, leur explique ce que ce cœur va dire à Marie. Il va dire amour, il va dire reconnaissance, va implorer grâces et secours. Au milieu d'un profond silence, dans un saint recueillement qui tient tous les yeux fixés sur la statue miraculeuse, le Père monte vers la Vierge et place ce cœur sur son cœur ! C'est comme une nouvelle vision, la Vierge semble sourire, elle semble plus belle, plus rayonnante, plus miséricordieuse qu'auparavant.

Le grand acte du pèlerinage est accompli, le cœur d'or des tertiaires de St François brillera, reposera désormais sur le cœur de Notre-Dame du Cap ! Bien plus ce cœur sera son cœur ! . . .

C'est fini et cependant il ne faut pas partir sitôt du béni sanctuaire, ce serait une cruauté, il faut prendre le temps de contempler le nouvel aspect de la Vierge. Pour donner ce loisir aux pèlerins on leur fait venerer de saintes reliques, on donne enfin la bénédiction du St Sacrement. On part, mais on ne part qu'à moitié, il est d'autres frères qui restent. C'est la fraternité de St-Roch de Québec qui, dirigée par le R. P. Augustin, nous a rencontrées au Cap. Heureuse rencontre ! sainte édification ! il est vraiment doux pour des frères de se rencontrer surtout lorsqu'ils

que cette rencontre se fait aux pieds de leur Mère. Bénédiction et prospérité à nos frères de Québec ! Bénédiction, prospérité et sincères félicitations à nos sœurs de Montréal et aux membres du pèlerinage !

*Pilgrim*

Une belle cérémonie à Québec. — Notre *Revue* ne paraissant qu'à la fin de chaque mois, il nous aurait été impossible, malgré notre bon vouloir, d'être les premiers à parler de la bénédiction de la nouvelle église conventuelle de nos Sœurs de Québec, les Franciscaines Missionnaires de Marie.

Nous avons été devancés par la *Semaine Religieuse* du diocèse et le *Courrier du Canada*. La première a donné de la fête un compte rendu très exact. Le second, dans un article qu'on attribue, avec raison, croyons-nous, à l'Hon. M. le juge Routhier, fait du sermon du T. R. Père Colomban, une appréciation qui met parfaitement en lumière l'importance et la beauté de l'œuvre à laquelle le nouveau Sanctuaire est destiné.

Nos lecteurs nous sauront gré d'extraire de la *Semaine Religieuse* et du *Courrier* les passages les plus propres à les intéresser. Nous n'ajouterons qu'un mot à ce qu'ils ont si bien dit, c'est que l'église de la Grande Allée, tout en étant le Sanctuaire de l'Adoration du Très Saint Sacrement, est en même temps le lieu de réunion d'une florissante Fraternité du Tiers-Ordre de S. François.

*Jeudi 9 juin* (1). — “ Le jour de la Fête-Dieu, avait lieu la bénédiction de l'église des Rdes Sœurs Franciscaines, dédiée à St Antoine de Padoue.

“ On n'aurait pu choisir une meilleure date pour la dédicace de ce Sanctuaire destiné à inaugurer parmi nous le culte perpétuel du Très Saint Sacrement.

“ Bon nombre d'habitants de Québec avaient voulu contribuer par leurs offrandes à la décoration de l'autel, vrai monument de foi et d'amour élevé au Dieu de l'Eucharistie.

“ Mgr Marois présidait la cérémonie, affirmant ainsi une fois de plus la haute protection dont il entoure une œuvre qui lui est chère et qui lui doit tant.

“ Accompagné d'un nombreux clergé, Mgr accomplit les prescriptions du rituel devant une assistance nombreuse et recueillie au premier rang de laquelle se faisaient remarquer Mr le Gouverneur de Québec et Mr le Premier Ministre, qui avaient tenu à représenter la ville et la province tout entière.

(1) *La Semaine Religieuse de Québec*, 18 juin 1898.

“ Quand, les prières de la bénédiction achevées, Jésus fit son entrée, porté entre les mains du dévoué Annôateur des Sœurs Franciscaines, et vint prendre possession du trône qui lui avait été préparé, tous les fronts se courbèrent et bien des yeux se mouillèrent de larmes.

“ C'est que, ainsi que l'a fait ressortir dans un admirable discours le T. R. Père Colomban, Gardien des PP. Franciscains de Montréal, ces hauteurs des plaines d'Abraham vont devenir à la fois un Thabor et un Calvaire.

“ Tous nous avons péché : le blasphème, le sensualisme, l'esprit d'indépendance sont partout, et c'est à réparer ces offenses que se consacrent les religieuses Franciscaines. Chaque jour, à chaque heure, en entrant dans la nouvelle église, nous verrons une blanche victime proternée devant la blanche Hostie, interposée comme un écran entre la colère de Dieu et les péchés des hommes.

“ Mais peu à peu, entre la divine victime exposée sur l'autel et la victime à ses pieds l'union se fait et alors, oh ! le Calvaire se change en Thabor. C'est pourquoi les religieuses sont reconnaissantes aux bienfaiteurs à qui elles doivent ce temple de l'expiation.

“ On voudrait pouvoir citer textuellement le R. P. pour ne pas dénaturer sa pensée et la manière saisissante dont il la présentait.

“ Espérons qu'avant peu, nous pourrons offrir à nos lecteurs le discours tout entier.

“ Cette belle journée se termina par la procession solennelle du Saint Sacrement.

“ Le zélé apôtre de l'Eucharistie, saint Antoine de Padoue, patron de l'église, n'avait pas été oublié : le même chœur qui, sous l'habile direction de Mrs Ernest et Gustave Gagnon avait rehaussé l'éclat de la fête, trouva des accents vibrants pour redire la gloire et les miracles de saint Antoine.”

*Chez les Franciscaines* (1). — “ C'est tout un événement religieux que l'inauguration de la nouvelle église de l'Adoration Perpétuelle du Saint-Sacrement qui a eu lieu hier : et ceux qui ont pu assister à cette belle solennité en sont revenus tout émus.

“ Le temple lui-même n'a rien de somptueux, quoique ses proportions soient belles, remarquables par leur ampleur, leur élévation et leur harmonie.

“ A l'intérieur, tout est encore à faire, et il a fallu une somme énorme de travail et de goût artistique pour en décorer les murs

(1) *Le Courrier du Canada*, vendredi 10 juin 1898.

d'une façon ravissante avec des tentures, des inscriptions, des fleurs et quelques statues.

“ Mais ce qui a donné à la fête ses vraies proportions en grandeur, c'est le sermon du R. P. Colomban.

“ Nous sommes incapable de résumer son discours, mais nous allons essayer d'en exprimer l'idée mère.

“ Il est bien remarquable que, dans ses diverses manifestations à la terre, Dieu a généralement choisi les montagnes pour théâtre. Le mont Sinai, l'Horeb, le Thabor, le Calvaire, le mont des Oliviers, la montagne de Sion en sont les témoins.

“ C'est encore sur une montagne qu'il vient aujourd'hui se manifester aux heureux habitants de Québec, dans un temple nouveau dont l'autel sera pour eux à la fois un Calvaire et un Thabor.

“ Et quelle est donc la raison d'être de ce nouvel édifice ? Est-ce que la population de Québec a grandi tellement que les églises actuelles ne suffisent plus à la contenir ?

“ Non, ce sanctuaire nouveau a une autre destination : il est une œuvre d'adoration et de réparation. La réparation, c'est la grande nécessité de tous les peuples et de tous les temps pour empêcher le bras irrité de Dieu d'ancêtre le monde. Elle est nécessaire à cause de notre solidarité dans les crimes qui se commettent. Elle est efficace, grâce à la réversibilité des mérites qui permet aux innocents d'obtenir le pardon des coupables.

“ A l'avenir, il y aura ici, sur cette montagne de Québec, des âmes d'élites vouées à cette œuvre de perpétuelle réparation. A quelque heure du jour que vous entriez dans ce temple, vous y verrez Dieu exposé sur l'autel comme il l'était sur le Calvaire, et à ses pieds des adoratrices, portant la robe immaculée des noces de l'Agneau, s'offrant elles-mêmes comme victimes, et offrant en même temps à Dieu le Père l'auguste victime du Calvaire en réparation des péchés de la nation.

“ Voilà la destination de la nouvelle église, et voilà la mission principale des dignes Religieuses auxquelles elle est confiée.

“ Sans doute elles peuvent faire, et elles feront d'autres œuvres : mais l'œuvre d'adoration et de réparation est la plus essentielle : et il faudrait méconnaître les relations de l'homme avec Dieu pour n'en pas comprendre toute l'utilité sociale. Puisse Québec apprécier son bonheur de posséder au sommet de ses hauteurs historiques un temple et une institution ayant une pareille destination.”



## Chronique de S. Antoine

Treize Mardis en l'honneur de S. Antoine de Padoue. — Nous avons déjà expliqué en quoi consiste la dévotion des Treize Mardis en l'honneur de saint Antoine de Padoue.

Les *Acta Ordinis* nous annoncent que la Souverain Pontife vient d'accorder une nouvelle et grande faveur aux fidèles qui se livrent à ces pieux exercices, faveur qui va certainement encourager beaucoup plus de personnes à pratiquer cette forme spéciale de la dévotion au grand Saint.

“ Sur la demande du Rme P. Général des Frères Mineurs Conventuels, le Souverain Pontife, par un Bref du 1er mars dernier, a bien voulu accorder à tous les fidèles qui font, en particulier ou en public, des exercices de piété à saint Antoine de Padoue pendant *treize mardis consécutifs*, ou treize dimanches, une indulgence plénière à chacun de ces jours, aux conditions ordinaires : confession, communion, prières pour le Pape. Cette indulgence est applicable aux âmes du purgatoire.”

Cette faveur était déjà accordée aux membres de la Pieuse Union : par cette nouvelle concession elle est étendue à tous les fidèles.

Nous donnerons dans le N° suivant le texte de cette concession, qui est un magnifique éloge de saint Antoine.

Un Sanctuaire canadien. — La chapelle du Séminaire de St-Hyacinthe est consacrée à S. Antoine de Padoue, chaque année sa fête s'y célèbre avec une grande pompe et les prêtres de cette maison ont le privilège d'user de la messe et de l'office du Saint, propres aux Frères Mineurs. Le vénérable Supérieur a la délicate attention d'appeler tous les ans les Fils de S. François, frères de S. Antoine, pour redire la gloire du grand Thaumaturge. Que notre bon Saint protège toujours cette Institution qui l'aime tant et que, sous son patronage, elle continue à être

un: pépinière de plus en plus riche de vocations sacerdotales et religieuses !

**Saint Augustin, Comté des deux Montagnes.** — Depuis longtemps je désire faire connaître les faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine. Que le bon et bien-aimé saint soit connu de plus en plus ! Ah ! si on connaissait sa puissance, tous se recommanderaient à lui. Pour moi, je ne pourrais pas signaler toutes les faveurs qu'il m'a obtenues, mais je me contenterai d'en faire connaître quelques-unes pour la gloire de Dieu et le bien qu'il fait aux pauvres. Depuis plusieurs années, je voyais avec peine les pauvres de ma paroisse souffrir beaucoup du strict nécessaire : étant pauvre moi-même, mes ressources ne pouvaient pas suffire. L'heureuse pensée me vint d'adresser au grand Thauma urge de ferventes prières et de mettre sous ses yeux mes chers pauvres. Oh ! avec quelle foi l'on prie dans de telles nécessités ! Je lui disais donc avec une confiance simple et naïve : O bon saint Antoine, père des pauvres, obtenez que la divine Providence m'envoie de la farine, des habits, tout ce qui est nécessaire enfin à ceux qui viennent en pleurant me tendre la main. Le Seigneur, par l'intercession de son bienheureux serviteur, a exaucé ma prière. Beaucoup de personnes se mettent à le prier pour obtenir différentes faveurs. Quelques jours après, on vint apporter chez moi des aumônes en me disant : Saint Antoine a bien fait son devoir. Nous avons plusieurs pains à lui payer : vous, qui vous occupez de l'œuvre, secourez maintenant vos pauvres. Depuis ce temps, il y a toujours du pain, du linge et toutes sortes d'effets indispensables à la vie. On a toujours confiance, et nous espérons qu'il ne nous refusera pas sa protection. J'ai encore plusieurs faveurs à lui demander, mais trois d'une manière toute spéciale. Que le bon Dieu continue de manifester sa puissance dans les Saints qu'il s'est choisis pour être les dispensateurs de ses divines et paternelles bontés.

M. M.

#### **FAVEURS DE SAINT ANTOINE DE PADOUE**

**Montréal.** — Merci pour plusieurs grâces obtenues par la dévotion aux neuf mardis, entre autres, la conversion d'un jeune homme. J'avais promis de la faire publier dans la Revue.

Une Tertiaire.

Guérison obtenue par l'intercession de S. François et de S. Antoine.

J. L.

Guérison obtenue par l'intercession du bon Frère Didace et S. Antoine.

J. B. Tertiaire.

J'accomplis ma promesse en remerciant le bon S. Antoine.

A. D. Morin.

— Je remercie le bon Saint Antoine pour une faveur obtenue, avec promesse de la faire publier.

Une associée de la Pieuse Union, Ste-Cunégonde.

— On remercie le bon saint Antoine pour une faveur obtenue par la dévotion aux treize mardis, avec promesse de la faire publier dans la Revue.

Une religieuse.

Charlemagne. — Mon frère a obtenu de l'ouvrage et une saison plus longue que d'ordinaire, après avoir promis du pain à S. Antoine.

C. S.

Il m'a fait réussir dans mes affaires, Merci. Delle R.Z. Tert.

Une jeune fille s'est recommandée à S. Antoine pour le succès de ses études. Elle a été exaucée et veut le remercier publiquement. Merci pour une autre grâce obtenue.

Trois-Rivières. — Actions de grâces à S. Antoine pour secours obtenus, après promesse de publication, dans une maladie très alarmante, et pour d'autres faveurs insignes. G. L. D.

3 Faveurs obtenues.

Actions de grâces à S. Antoine et au bon Frère Didace pour plusieurs faveurs obtenues.

Actions de grâces soient rendues au bon saint Antoine de Padoue d'avoir guéri ma petite fille d'un mal d'yeux, ayant promis en retour la publication de la dite faveur dans la Revue du Tiers-Ordre.

## FAVEURS DIVERSES

Remercement au bon petit Jésus Bambino et à St Antoine pour plusieurs faveurs obtenues par une neuvaine. Une tertiaire.

Reconnaissance au Sacré Cœur, à St Joseph et à St Antoine, pour m'avoir fait trouver la somme d'argent que je devais, sans laquelle je serais ruinée.

M. L. L., de Montréal.

Reconnaissance à St Pierre d'Alcantara, St Antoine de Padoue et aux âmes du Purgatoire pour faveurs obtenues.

Un tertiaire, Montréal.

Merci à St Pierre d'Alcantara pour une faveur obtenue avec promesse de faire dire une Messe pour les âmes du Purgatoire et de le remercier dans la Revue.

Une abonnée.

Merci au Sacré-Cœur de Jésus pour trois grâces obtenues.

Merci au Sacré-Cœur, pour une grâce toute spéciale.

Une personne ayant obtenu une grâce temporelle de l'Enfant-Jésus miraculeux de Prague, l'en remercie publiquement.

Merci pour une grâce particulière obtenue par l'entremise de Notre-Dame des Sept Douleurs.

Une personne remercie le Sacré-Cœur, la Très Sainte Vierge et le bon St Antoine d'une grande faveur obtenue, Ste-Dorothee.

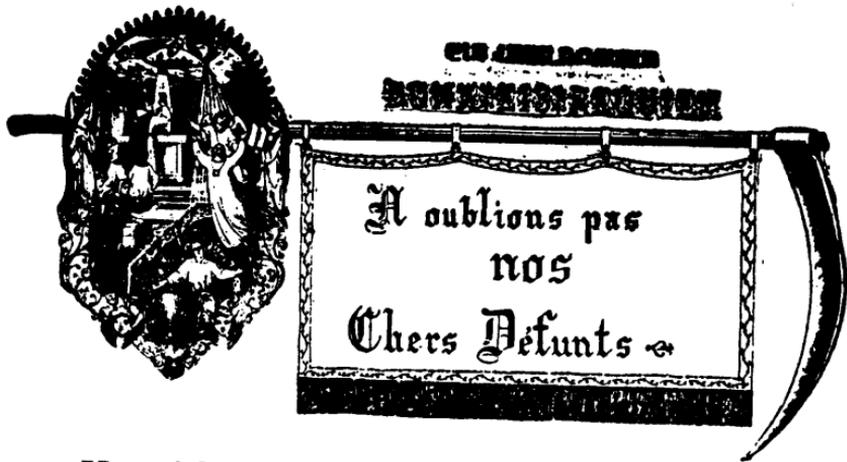
Actions de grâces au bon Saint François pour une faveur obtenue le même jour que j'ai promis une messe en son honneur.

D. Artic., R. I. États-Unis.



Montréal. — 25 juin 1897. Depuis sept ans je portais une tumeur cervicale qui jus-qu'alors n'avait été qu'incommode. En avril dernier des douleurs intolérables s'y déclarèrent, en sorte que je demandai secours à la médecine. Les docteurs promirent de me délivrer moyennant une amputation. Je ne pus m'y résoudre et préférai recourir au bon Frère Didace. Malgré mon indigence il daigna m'exaucer et me dispensa de l'opération. Qu'il en soit ici glorifié et recommandé à la confiance des affligés.

L. O. Bélanger



**Montréal :** Dlle Marie Sénécal, décédée le 13 mai.

Dame Cusson, qui a fait profession sur son lit de mort, décédée dans le courant du mois de mai.

Dlle Victorine Pinsonneault, en religion Sr Marie Françoise des Cinq Plaies, décédée le 12 avril, à l'âge de 23 ans, 3 mois, 27 jours, après 5 mois de profession.

Par son admirable résignation, elle faisait l'étonnement du Docteur qui disait d'elle : "C'est un plaisir et une consolation de traiter cette malade : elle se réjouit de mourir et ne parle que du ciel."

Dame Joseph Thibault, née Marie Lina Ouimet, décédée le 24 mai, à l'âge de 43 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Dlle Alice Kirouac, de la Fraternité de N.-Dame des Anges, décédée le 7 avril, après 11 années de profession.

**L'Assomption.**— Dame Marie Marguerite Durand, Veuve Bourbonnière, décédée le 19 avril.

**Ste-Thérèse.**— Dame Jules Graton, née Athalie Benoit, décédée le 28 mai, après quelques jours de profession.

Dame Joseph Cadieux, née Lucie Hotte, décédée le 29 mai, après plusieurs années de profession.

**Ste-Cunégonde.** — Dame Onésime Laurendeau, décédée le 10 Juin 1898 à l'âge de 67 ans et reçue sur son lit de mort.

Monsieur Pierre Octave Pouliot, en religion Fr. Paul, de Saint-Roch de Québec, a fait profession sur son lit de mort, décédé le 7 juin 1898, à l'âge de 91 ans et 10 mois.

Dame Phidyne Marcoux, en religion Sr St Joseph de St-Joseph de Lévis, décédée le 8 Juin 1898, à l'âge de 30 ans, après 8 ans de profession.

Dame Onésime Biron, née Adèle Rouette, en religion Sr Ste-Claire, de la Pointe du Lac, décédée le 13 mai 1898, à l'âge de 54 ans, après 14 ans, de profession.

Dame Elzéar Dupont, née Olive Gauthier, en religion Sr Marie, de la Pointe du Lac, décédée le 23 mai, à l'âge de 74 ans.

Dame Oisel, née Désirée Halle, en religion Sr Gertrude, de Cohoes, N. Y., décédée le 25 mai, à l'Hôtel Dieu de Montréal.

**Ste-Thérèse.** — Dame Octave Labonté née Christine Leguerrier, décédée le 13 juin, après plusieurs années de profession. La défunte était la mère des Révérends Joseph Octave et François-Xavier Labonté, curé et vicaire à St Janvier.

**Sorel.** -- Monsieur Jean-Baptiste Mathieu, décédé le 17 avril à l'âge de 66 ans après 4 ans de profession.

— Monsieur Joseph Champagne, décédé le 29 avril à l'âge de 64 ans, après 16 ans de profession.

**Acton Vale.** — Monsieur Narcisse Boulay, en religion Fr. François, décédé le 26 janvier, à l'âge de 76 ans après une longue maladie.

**St-Laurent.** — Monsieur Cléophas Grou, en religion Fr. J. Bte François, décédé en mai à l'âge de 78 ans, après 12 ans de profession.

— Delle Brigitte Dinnerau, Sr Marguerite, décédée en mai à l'âge de 79 ans après 11 ans de profession.

**Montréal.** — Monsieur Prosper Archambeault, décédé le 13 mai, à l'âge de 73 ans et 4 mois, après avoir fait profession sur son lit de mort et muni de tous les sacrements de la religion.

— Mr Patrick Lacey, décédé le 29 mai, après 2 ans de profession.

**Montréal.** — Melle Joséphine Rivet, en religion Sr. Marie François, décédée à l'Hôtel-Dieu après 32 ans de profession.

Par erreur, nous avons dans le N° de juin, attribué à Dlle Julie Charbonneau, l'article nécrologique composé pour Delle Rivet, la zélée supérieure de la Fraternité de l'Hôtel-Dieu.

R. I. P.